

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Travail de fin d'études</b>
<b>Section(s)</b>	- <b>(15 ECTS)</b> Bachelier en Management du tourisme et des loisirs Cycle 1 Bloc 3

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Loïc BORGIES	0	<b>Quad 2</b>

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Défense orale</b>	0h	Loïc BORGIES
<b>Travail écrit</b>	0h	Loïc BORGIES

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Défense orale :</b>
<b>Travail écrit :</b>

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Défense orale :</b> Français, Anglais, Néerlandais, Allemand, Espagnol
<b>Travail écrit :</b> Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Les deux premières années du bachelier en Management du Tourisme et des Loisirs.
Vade-mecum du stagiaire et présence obligatoire aux séances de "Séminaire préparatoire au TFE".

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise</li> <li>◦ Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité</li> <li>◦ Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques</li> <li>◦ Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles</li> <li>◦ Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente</li> <li>◦ Développer la polyvalence et proposer des solutions innovantes pour ses projets</li> </ul> </li> <li>• Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Accueillir et informer les clients, les partenaires et les prestataires</li> <li>◦ Défendre des dossiers, des projets, des produits, traiter les objections, conseiller la clientèle, négocier avec les différentes parties prenantes</li> </ul> </li> </ul>

- Présenter ou promouvoir l'information, les documents, les produits sélectionnés, tant à l'écrit qu'à l'oral, de manière rigoureuse et ciblée avec les moyens adéquats
- Agir comme interface dans les relations en lien avec le projet dont il a la charge
- Entretenir des relations durables avec son réseau
- Pratiquer l'écoute et l'empathie, s'ouvrir aux autres cultures en tenant compte des traditions
- Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité
  - Utiliser des supports cartographiques et gérer la dimension espace-temps des produits
  - Exploiter les potentialités des logiciels et des outils de recherche d'information et de réservation spécifiques au secteur
  - Concevoir, produire les documents, les produits, les projets, les actions de promotion adéquats sur les supports idoines
  - Intégrer les procédures, les documents, les prescriptions légales et les stratégies spécifiques au secteur d'activité
  - Choisir et utiliser les technologies de l'information et de la communication
- Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique
  - Identifier les attentes, les besoins, apprécier les réactions des clients, des fournisseurs et proposer des solutions
  - Rechercher, vérifier, comparer, et exploiter les informations nécessaires et pertinentes pour chaque projet ou mission
  - Assurer la gestion commerciale et financière des activités et / ou projets, calculer et optimiser les coûts de revient et les prix de vente
  - Veiller à la qualité et à l'amélioration constante des ressources matérielles et humaines, anticiper et gérer les situations de crise, les plaintes, les litige
  - Exploiter des indicateurs de tendance du marché du tourisme et des loisirs et participer à leur conception
  - Évaluer les implications des activités en termes d'éthique et de développement durable, proposer des améliorations
- S'organiser : structurer, planifier, coordonner et gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission
  - Gérer les plannings et assurer le suivi des différents projets, dossiers et actions.
  - Constituer et rendre opérationnelle la documentation professionnelle, tenir à jour, trier et organiser les sources d'information
  - Concevoir, adapter, gérer et suivre la logistique
  - Gérer les priorités, anticiper
  - Coordonner et animer des équipes
  - Structurer et équilibrer les offres, les produits, en fonction du profil du public cible

### Acquis d'apprentissage spécifiques

#### [E-TPJT-606] Défense orale

- Proposer une réflexion d'ensemble sur le stage professionnalisant et les recherches effectuées pour la rédaction du TFE;
- Mobiliser à bon escient les acquis tant théoriques que pratiques de la formation professionnalisante;
- Structurer l'information et le propos à l'oral pour le rendre percutant et convainquant.

#### [E-TPJT-605] Travail écrit ou TFE

- Approfondir une réflexion critique et pertinente à partir du stage professionnalisant et à l'aide des recherches effectuées pour la rédaction du TFE;
- Mobiliser de manière pertinente les notions et concepts théoriques de la formation professionnalisante en les reliant au vécu du stage;
- Rechercher et traiter l'information en développant des capacités d'analyse et de synthèse, d'argumentation et de critique (compétences de niveau 6).

### Contenu de l'AA Défense orale

La défense orale reprend de manière synthétique l'essentiel de l'expérience professionnelle de l'étudiant en stage et du TFE. L'étudiant se focalise sur les éléments saillants de son stage et de son TFE, justifie ses choix et argumente son propos. La défense orale est soutenue par un support de présentation informatisé (exposé de +/-20min, suivi de Q&R).

### Contenu de l'AA Travail écrit

Le travail écrit ou TFE doit se composer au minimum de 3 parties : une réflexion critique sur le stage (1), la présentation et l'analyse du projet de stage (2) et le traitement d'une thématique de recherche en lien avec le projet de stage et/ou le lieu du stage (3). Le choix de cette thématique doit être réalisé en concertation avec le promoteur et l'étudiant. Liberté est laissée à l'étudiant d'enrichir

son TFE par d'autres parties/chapitres si cela est pertinent. Les consignes détaillées sont disponibles sur eCampus et sont expliquées dans le vademécum et durant le "Séminaire préparatif au TFE".

### Méthodes d'enseignement

**Défense orale** : approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC, étude de cas, Supervision et évaluation par l'ensemble des membres du jury

**Travail écrit** : approche par projets, approche interactive, approche par situation problème, approche avec TIC, étude de cas, Supervision par le promoteur de l'étudiant, ainsi que par le lecteur de TFE

### Supports

**Défense orale** : Travail de fin d'études à remettre

**Travail écrit** : Travail de fin d'études à remettre

### Ressources bibliographiques de l'AA Défense orale

Vademécum ET présence obligatoire aux différentes réunions concernant le TFE.

### Ressources bibliographiques de l'AA Travail écrit

Vademécum ET présence obligatoire aux différentes réunions concernant le TFE.

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Épreuve intégrée
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Français, Anglais, Néerlandais, Allemand, Espagnol
<b>Méthode d'évaluation</b>	50% AA: E-TPJT-605 (Travail écrit ou TFE) Évaluation par le promoteur et le comité de lecture 50% AA: E-TPJT-606 (Défense orale) Évaluation par les membres du jury  La réussite de l'UE est subordonnée à l'obtention d'au moins 50 % des points dans chacune de ces deux AA.  Le TFE ne peut être remis qu'à condition d'avoir réalisé et validé le stage professionnalisant long de 14 semaines. En outre, le seuil de tolérance concernant la qualité de l'orthographe et de la forme du TFE ne peut être atteint ou dépassé. Dans le cas contraire, l'étudiant est automatiquement mis en échec à l'UE sans possibilité de présenter la Défense orale (E-TPJT-606). Ce seuil de tolérance est communiqué aux étudiants dans le "Séminaire préparatif au TFE", le vade-mecum et par les promoteurs. Le promoteur et le comité de lecture statuent sur le respect de ce seuil avant que ne commence la Défense orale.

Année académique : **2021 - 2022**